

Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne

Réunion du conseil d'administration — Procès-verbal

Le 12 décembre 2018
12 h 05 à 14 h 04
Téléconférence

Présidente : Ena Chadha

Étaient présents :

Gilles LeVasseur (TC)

Karen Drake

Kowthar Omar (TC)

Mary Gusella

Nancy Gignac quitte la réunion à 13 h 38

Nancy Gignac (TC)

Patrick Nadjiwan (TC)

Tamar Witelson (TC)

Sharmaine Hall

Nancy Chisholm

Raul Cano Arana (procès-verbal)

Poin t	Discussion	Suivi
1.	Points permanents a) Approbation de l'ordre du jour Motion : Approuver l'ordre du jour amendé P/A : Gilles LeVasseur et Nancy Gignac Motion adoptée. b) Approbation de l'ordre du jour du 14 novembre 2018 Motion : Approuver l'ordre du jour amendé de la réunion du 14 novembre 2018 P/A : Patrick Nadjiwan/Karen Drake Motion adoptée. c) Conflits d'intérêts Aucun conflit signalé.	
2.	Compte-rendu des nominations conjointes <ul style="list-style-type: none">Karen Drake fait état des progrès du CODP au chapitre de ses quatre domaines d'intérêt stratégiques : La réconciliation avec les communautés autochtones, l'éducation, la pauvreté et la justice pénale.	
3.	Plaintes <ul style="list-style-type: none">L'examen de la politique sur les plaintes est reportée à une réunion ultérieure.	

<p>4.</p>	<p>Plan opérationnel/d'activités Sharmaine Hall et Nancy Chisholm font un compte-rendu. Nous avons reçu, le 22 novembre 2018, une lettre du sous-ministre adjoint, Irwin Glasberg, approuvant le Plan opérationnel/d'activités de 2018-2019 à 2020-2021.</p> <p>Le plan opérationnel/d'activités préliminaire de 2019-2020 à 2021-2022 est présenté et fait l'objet d'une discussion. Le plan sera mis à jour en fonction de la discussion et la version définitive sera distribuée par courriel quelques jours avant sa date d'échéance, afin de permettre l'ajout de certains commentaires.</p> <p>Motion : Approuver, en principe, le plan opérationnel/d'activités de 2019-2020 à 2021-2022. P/A : Mary Gusella/Tamar Witelson Motion adoptée</p>	
<p>5.</p>	<p>Prochaine réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> Le 12 février 2019 (par téléconférence) 	
<p>6.</p>	<p>Levée de la séance</p> <p>Motion : Lever la séance. P/A : Mary Gusella/Tamar Witelson Motion adoptée. Séance ajournée à 14 h 04</p>	